



Présents : 15 sur 15

Secrétaire : Michel PONCHON

Le Conseil municipal s'est réuni ce jour à 20h 30 en session ordinaire.

Ordre du jour restreint pour ce 4ème conseil municipal de l'année. Fort heureusement, lors de la dernière réunion de la Commission Commerce et Tourisme, Monsieur Marius MASSON nous avait proposé un **diaporama sur la vie à Marcoux** il y a deux ou trois décennies. Cette suggestion arrivait on ne peut mieux, et c'est avec plaisir que nous l'avions convié ce jour. Personne n'a eu à le regretter : cette séance a éveillé l'intérêt de tous, Marcousats de naissance ou non, jeunes et moins jeunes. Il faut dire que Marius n'était pas avare d'explications sur le patrimoine culturel (et agricole !) du village, et que ses commentaires sur chaque détail étaient très documentés. Merci encore à lui pour cet excellent début de soirée.

Les autres points de l'ordre du jour ont ensuite été abordés dans l'ordre :

---

#### **SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE (SDCI) :**

Le Préfet de la Loire nous a communiqué le schéma arrêté le 29 mars. Celui-ci prévoit la fusion de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée avec Loire Forez (Montbrison), tout comme la Communauté de Communes des Montagnes du Haut Forez et 14 communes du Pays de Saint Bonnet le Château. Les conseils municipaux sont invités à se prononcer avant le 15 juin sur cette fusion envisagée : Sans surprise, cette proposition mise au vote ne reçoit que des avis défavorables (0 pour, 0 abstention et 15 contre).

---

#### **TRAVAUX D'EXTENSION-RENOVATION DU RESTAURANT :**

Ceux-ci sont pratiquement terminés. Il manque quelques équipements complémentaires, mais l'ensemble est d'ores et déjà opérationnel. Tous les artisans ont fourni une prestation de qualité, et la fréquentation des lieux devrait s'en ressentir, c'est ce que nous souhaitons.

---

#### **RECRUTEMENT D'UNE SECRETAIRE DE MAIRIE :**

Le départ d'Odile Barthélemy à la retraite (eh oui !) n'est plus très loin... Fin juillet, elle n'assurera plus ses fonctions à la Mairie de Marcoux. Nous aurons très certainement l'occasion d'en reparler, mais d'ici là il est nécessaire de pourvoir à son remplacement. Un appel à candidatures a été lancé. Sur 20 demandes, nous avons sélectionné 6 personnes, que nous avons reçues, et avons finalement retenu Mme Alexandra Clairet, actuellement en poste à la communauté d'agglo Loire-Forez. Elle doit nous rejoindre début juin, en « tuilage » avec Odile et Pauline.

---

#### **DISTRIBUTION DES BACS JAUNES POUR LA COLLECTE SELECTIVE :**

L'opération touche à sa fin. 90% des bacs ont été distribués à ce jour. Outre les résidents secondaires, les quelques usagers n'ayant pas reçu leur bac peuvent venir le signaler en Mairie aux heures d'ouverture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 00.